

Les Somalis du Harar et la « démocratie ethnique » éthiopienne (1991-1994)

A LA fin de mai 1991 s'effondrait sous les assauts conjugués des guérillas érythréenne et tigréenne la dictature du colonel Mengistu. Une Éthiopie démocratique à l'écoute de ses peuples allait-elle sortir de ce bouleversement ? Chef du gouvernement provisoire pendant trois années, avant de devenir président en juillet 1994, le tigréen Meles Zenawi (1) voudrait nous le faire croire.

En 1990, il fondait hâtivement le FPDRE (Front populaire démocratique et révolutionnaire éthiopien), lorsqu'à l'approche de la victoire, le FPLT dut penser à se donner l'allure respectable d'un parti politique. En juin 1992, il organisait, un an après son accession au pouvoir, des élections régionales suivies de l'installation de quatorze parlements autonomes. Une confédération de quatorze États à base ethnique voyait le jour. C'est en apothéose que s'achevait la mise en place de la « démocratie ethnique » chère au président Zenawi, lorsqu'en juillet 1994 le FPDRE remportait largement les élections à l'Assemblée constituante (403 sièges sur 515).

Pourtant, il est légitime de se demander si la démocratie peut s'instaurer à marche forcée dans un pays grand comme deux fois la France, comptant des dizaines de peuples qui n'ont connu, depuis plus d'un siècle, que les régimes dictatoriaux des Négus puis du communisme.

Aussi, c'est sur le terrain qu'il

convient d'observer la prétendue démocratisation de l'Éthiopie nouvelle, avec ses ratés, ses hésitations et toutes les distorsions qui affectent la réalisation du projet idéologique initial. Région économique de première importance pour l'Éthiopie, le Harar nous a paru être l'endroit idéal pour porter ce regard attentif sur la politique en vigueur depuis l'été 1991. Sur place, c'est la situation de la communauté somali, opposante traditionnelle de tous les régimes qui se sont succédé à Addis-Abeba depuis le règne de Menelik II (1889-1913), qui a retenu notre attention (2).

Le Harar : un creuset ethnique sous haute tension (été 1991)

Partagé entre les hauts-plateaux abyssins et les steppes orientales de la Corne de l'Afrique, le Harar est l'une des grandes régions agricoles de l'Éthiopie. Sur les hauteurs, Harar, capitale historique, demeure un marché important pour les cultivateurs oromos. Mais le pôle économique de la province s'appelle aujourd'hui Dirédawa, ville de plus de 100 000 habitants (3).

C'est un nœud ferroviaire et aéroportuaire essentiel, situé à mi-chemin d'Addis-Abeba et de Djibouti-ville qui, depuis l'indépendance de l'Érythrée, en avril 1993, reste plus que jamais le premier débouché maritime de l'économie éthiopienne. Les céréales, le café et le khât (4) des hauts-plateaux sont

commercialisés vers le port de la Mer Rouge via Dirédawa qui, en retour, réceptionne à « Taiwan Market » (5) les marchandises manufacturées que ne produit pas l'Éthiopie.

Installés dans la cité du Harar depuis sa fondation en 1902, les ateliers du chemin de fer concentrent tout le savoir-faire des chemins éthiopiens. Autour du rail s'est organisé un tissu commercial et industriel qui, pour être vétuste, n'en demeure pas moins actif. La SOGIK, société djibouto-éthiopienne chargée de la commercialisation du khât, possède de grands entrepôts dans la ville qui dispose également du deuxième aéroport d'Éthiopie, d'industries agro-alimentaires (usine coca-cola, boulangerie industrielle...) et d'une usine textile (vêtements de coton).

Il n'y a rien d'étonnant à ce que ce territoire fertile, traversé par un axe ferroviaire majeur, ait attiré plusieurs peuples et suscité entre eux de fructueux échanges commerciaux, linguistiques et culturels. Cultivateurs oromos des hauts-plateaux et éleveurs somalis des steppes constituent le socle autochtone de la population du Harar, mais de nombreux « neftagnia » (6) et fonctionnaires amharas sont venus s'établir sur les terres et dans les villes de la province depuis le début du siècle. Dans bien des loca-

lités, on peut aussi compter sur la présence d'autres amharisés que sont les commerçants gouragués. Sur le chemin de fer, entre Hurso et Biké, le commerce des produits agricoles revient cette fois aux Gururas, peuple apparenté aux Somalis mais établi à proximité du territoire oromo, et ne pratiquant souvent que la langue de ces derniers.

Le métissage culturel apparaît plus net encore dans la région agricole de Jijiga où cohabitent plusieurs clans somalis dont certains, pourtant rattachés à la fraction darod, tels les Geri Jarso et les Yabarre, sont largement oromophones. C'est cependant la ville fortifiée et commerçante de Harar qui apparaît comme le plus parfait exemple de la symbiose culturelle ambiante. Les apports oromos, somalis, amharas et arabes s'y sont mêlés, pour donner une langue et un artisanat spécifiques et forger une identité harari quasi nationale.

Le Harar constitue une mosaïque de peuples de plus en plus liés voire enchevêtrés, quoiqu'ils restent pour l'essentiel territorialement distincts. La question de la « démocratie ethnique » à l'ordre du jour à Addis-Abeba, s'y pose donc avec la plus grande acuité, dans la mesure où le poids économique de la région lui donne une envergure nationale, qui dépasse les clivages ethniques. Et au moment où s'ouvre, à l'éte

(1) Après sa victoire aux côtés du FPLT (Front populaire de libération du Tigré), le FPLE (Front Populaire de libération de l'Érythrée) n'a pas souhaité s'intégrer aux forces politiques composant le gouvernement provisoire de l'Éthiopie. Il avait atteint son objectif : en avril 1993, l'Érythrée accédait à l'indépendance, à l'issue d'un référendum d'autodétermination.

(2) Enquête réalisée à partir de juillet-août 1994, à l'occasion d'un voyage d'étude effectué dans le Harar et soutenu par la Maison des études éthiopiennes (Addis-Abeba) et

l'ADEN (Association-Djibouti-Espace-Nomade).

(3) Avec la sécession érythréenne, Dirédawa devenait la deuxième ville d'Éthiopie.

(4) Plante euphorisante consommée dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique et au Yémen.

(5) Ce marché bâti en dur à l'époque communiste reste soumis à une taxe d'élevage s'élevant à un birr.

(6) Colons cultivateurs chrétiens (Amharas, Tigrés ou Oromos du Shawa).

1991, le grand chantier des bouleversements « démocratiques », Dirédawa va en constituer l'épicentre local.

Cité du piémont s'ouvrant sur les terres arides que parcourent les caravanes des nomades issas, Dirédawa est tout d'abord une ville somali. Cette communauté s'est effectivement investie dans l'aventure ferroviaire dès ses débuts, en 1897. D'abord simple coolies puis mécanos, les Somalis conservent aujourd'hui à la direction de Djibouto-éthiopien (7) de nombreux postes administratifs. Jusqu'à une date très récente (1992), les Issas restaient investis de la surveillance et de la protection des convois traversant leur territoire des rivages de la Mer Rouge aux contreforts du Harar (8). Ce clan entretient en outre d'étroits rapports commerciaux et familiaux avec Djibouti, l'autre grande ville somali du chemin de fer. Il est bien connu que pour les Issas djiboutiens et éthiopiens, des sociétés comme la SOGIK ou la compagnie Puntavia sont pourvoyeuses d'emplois.

Toujours établis au centre-ville à Afet-Issa, et plus récemment dans l'espace résidentiel d'Allebaday, la plupart des Somalis ont quitté le secteur de la gare où sont venues s'installer des familles oromos. A Gandadibo ou Garda Khoreh, près de la voie ferrée, ils vivent dans des quartiers étendus et peuplés, et représentent une portion importante de la population urbaine. Moins nombreux sans doute que les mem-

bres des deux autres communautés, les Amharas ont depuis longtemps constitué un noyau de fonctionnaires et de commerçants dans le quartier administratif de Gazira. Ils résident à l'heure actuelle à Addis-Kātama, près de Kafira, le grand marché agricole et artisanal.

Il apparaît bien difficile au pouvoir d'Addis-Abeba de déterminer à quel peuple devrait être « cédé » Dirédawa dans le cadre confédéral et démocratique qui émerge. En outre, les nouveaux dirigeants du pays ne peuvent pas abandonner la ville aux seules ambitions ethniques, étant donné son poids économique national. Pour le FPDRE, il faut être assuré de « tenir » Dirédawa, non pas directement — au risque de faire peser des soupçons sur le caractère réel de la nouvelle politique — mais à travers une éventuelle alliance.

En mai 1991, alors que disparaît le régime communiste, ce sont les Somalis qui tiennent les principaux leviers économiques de la ville et des transports régionaux. Or, pour l'ensemble des clans locaux (Issas et Gadaboursis, Ishaaks, Darods), la légitimité du pouvoir tigréen établi par la force n'est pas évidente, d'autant plus que le parti de Meles Zenawi s'est allié au principal mouvement historique oromo, le FLO (Front de libération oromo).

A Addis-Abeba, on va chercher à démanteler une opposition des Somalis du Harar peu structurée mais prête à en découler avec le gouvernement, face au péril repré-

(7) L'ancienne Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien (CFE) devenait Compagnie djibouto-éthiopienne (CDE) en 1977, lorsque Djibouti accédait à l'indépendance.

(8) La convention coloniale de 1902, réactualisée dans les années 80 par un accord signé conjointement par le colonel Mengistu et l'ougas (chef traditionnel) des Issas, concerne la protection des convois ferroviaires

dans le Harar. Ce texte prévoit, en échange de la surveillance de la voie ferrée par une milice armée issa, la livraison de 15 à 20 tonnes de sucre par mois et le versement de 1 % du chiffre d'affaires de la SOGIK à l'ougas, chargé de la répartition de cette manne (cf. *Lettre de l'Océan Indien* du 26 octobre 1991).

senté par la montée en puissance des Oromos. Pour cela les autorités vont simultanément utiliser des moyens politiques et diplomatiques, tout en laissant jouer les déploiements paramilitaires, dans un État à peine sorti du chaos.

La mise « hors-jeu » politique des Somalis du Harar (été 1991-fin 1992)

La conférence d'Addis-Abeba (juillet 1991) : pas de député pour les Somalis du Harar

Le processus d'éviction politique des Somalis du Harar débute avec la Conférence d'Addis-Abeba, tenue du 1^{er} au 5 juillet 1991. Cette réunion a pour objet la désignation d'un « Conseil général des représentants » qui doit, quelques semaines après le renversement du régime communiste, approuver une charte provisoire de gouvernement instaurant la « démocratie ethnique » (9).

On invite à cette occasion des conférenciers, censés représenter toutes les forces démocratiques du pays. Si trois places sont réservées, lors des débats, aux organisations politiques somalis d'Éthiopie, dont une pour le MPIG (Mouvement des peuples issa et gadaboursi) qui représente partiellement les clans somalis du Harar (10), aucun des 87 membres du « Conseil » ne les

représente au final. Quatre nominations concernent bien les Somalis, mais il s'agit à chaque fois d'Ogadeni (clans darods) : trois représentants pour le FLSO (Front de libération de la Somalie occidentale), un pour le FLNO (Front de libération nationale ogademi).

La Conférence entérine avant tout la victoire du FPDRE qui s'octroie 32 sièges, ce qui constitue pour la formation tigréenne élargie une vraie minorité de blocage, quand on considère l'émiettement et l'absence de cohésion des 25 autres partis représentés. Au demeurant, allié à des formations satellites comme l'OPDO (Organisation populaire et démocratique oromo) (10 sièges) (11), le mouvement gouvernemental s'assure la majorité des sièges, et Meles Zenawi devient sans aucune difficulté chef du gouvernement provisoire.

Pour leur part les Oromos disposent de 27 sièges, dont 12 pour le seul FLO qui va s'associer quelques mois durant au gouvernement et obtenir deux portefeuilles ministériels (12).

La partition ethnique de l'Éthiopie exclut provisoirement Dirédawa

Pour établir le futur cadre territorial et électoral de ces quatorze États confédérés — en fait douze États « nationaux » et deux villes « à statut spécial », Addis Abeba et

(9) Un autre de ses objectifs (occulte celui-ci) est l'éviction ou l'ignorance feinte de l'existence de certaines organisations dont la présence n'arrange pas les intérêts du FPDRE.

(10) Représentation en effet très partielle, voire improvisée, que celle du MPIG. Il semble qu'un certain nombre de partis ou de mouvements présents à Addis-Abeba aient été purement fictifs.

(11) Au rang des satellites du FPDRE,

on peut aussi citer l'Organisation populaire et démocratique afar, l'Organisation populaire et démocratique sidamo ou le Mouvement démocratique du peuple éthiopien...

(12) Les Oromos, plus de 20 millions d'individus, constituent le premier peuple d'une Éthiopie évaluée à 55 millions d'habitants. Aussi cette représentation n'a rien d'anormal. Cependant les Oromos sont très divisés.

Harar —, le découpage régional de la nouvelle Éthiopie ne va faire qu'accentuer l'isolement politique des Somalis du Harar. Le « Harargue » de l'époque communiste est ainsi démantelé : les hauts-plateaux sont logiquement rattachés à la future Oromya (région n° 4), à l'exception de la ville de Harar (région n° 13), confiée à la libre direction des Hararis — organisés par Mohamed Gatour au sein de la LNH (Ligue nationale des Hararis). Enfin, la région de Jijiga, les riches piémonts et les steppes où circule le train sont intégrés à la nouvelle région somali (n° 5), dont ils ne constituent qu'une excroissance septentrionale. Dirédawa fait exception à cette partition du Harar, et son statut reste suspendu jusqu'à l'élection de l'Assemblée constituante prévue pour la fin de 1993 !

Décidé dès décembre 1991 (13), ce découpage électoral va laisser tout le temps d'agir à Zenawi et susciter toutes les convoitises de ses alliés oromos. Dirédawa est en effet située aux portes de la future Oromya et le FLO ; sa force principale rassemble près de 20 000 combattants à l'été 1991 (14). Les Oromos pourraient forcer les verrous d'une ville où ils comptent de nombreuses complicités dans le cadre encore anarchique d'un État tigréen balbutiant.

Tout cela ne peut être ignoré par l'exécutif du FPDRE qui sou-

haite « déposséder » les Somalis de la ville-clé du Harar, mais n'a probablement pas l'intention de la laisser tomber aux mains des Oromos.

La région n° 5 pourrait s'appeler « Ogadenia » (15)

La troisième initiative politique destinée à parachever l'isolement politique des Somalis du Harar découle directement des deux précédentes. Privé de Dirédawa, ce secteur ne constitue plus qu'une modeste extrémité de la région n° 5. C'est l'une des deux zones marginales du nouvel ensemble, avec sa partie Sud-Ouest qui s'étend sur des portions des anciennes provinces du Sidamo et du Bale.

Au centre, l'Ogaden représente désormais l'essentiel du futur État confédéré. Le parlement de ce qu'il conviendrait d'appeler l'Ogadenia siègera en toute logique au cœur de la région, à Godé, loin du Harar... Les seuls partis représentés officiellement à l'issue de la Conférence d'Addis-Abeba (juillet 1991) : le FLSO (3 représentants) et le FLNO (1 représentant), sont d'ailleurs des formations ogadenis directement liées à la tentative de sécession de l'Ouest somalien de 1977-1978, plus connue sous le nom de « guerre de l'Ogaden ». C'est autour de ces deux mouvements que la nouvelle identité politique officielle de la région n° 5 va se construire.

Le FLSO, grand mouvement

(13) Loi de « réorganisation » de décembre 1991. Elle sera complétée par le décret du 10 février. Celui-ci instaure le « système ethnique » : chaque région peut comprendre plusieurs ethnies sous l'égide d'une « nation » majoritaire à plus de 50 %. La langue « nationale » devient officielle ; cependant les droits fondamentaux des minorités régionales sont garantis. Cf. *Lettre de l'Océan Indien* du 27 juillet 1991.

(14) D'après *Africa Confidential* (édition

française) n° 161, 11 mai 1992, p. 7. Chiffres confirmés par C. Simon : « Éthiopie : les mille plaies de l'Empire. », *Le Monde* du 30 décembre 1992.

(15) Cette partie de l'article doit beaucoup au travail très documenté de J. Markakis : « The Somali in the New Political Order of Ethiopia » paru dans : *Review of African Political Economy*, n° 21, mars 1994, pp. 71-79.

(16) *Ibid.*, p. 74.

sécessionniste du conflit de l'Ogaden, a été récupéré par le dictateur Siyad Barré dès les années 80. Militant et activiste jusqu'alors, ce parti ne pourra pas faire peser ses opinions lorsqu'en janvier 1986 la paix sera signée entre l'Éthiopie et la Somalie. Ogass Mohamed Abdi, son porte-parole à Addis-Abeba et l'un de ses membres les plus influents, n'a pas remis les pieds en Ogaden depuis 1964 !

Le FLNO est né d'une scission au sein d'un FLSO devenu le « foyer d'accueil des vétérans » (17) de la guerre de l'Ogaden. Fondé vers 1984 par Sheikh Ibrahim Abdulah et quelques transfuges du parti moribond, le FLNO fut essentiellement un mouvement en exil avant la chute de Mengistu. Conscient de la nécessité de donner à son organisation une implantation territoriale éthiopienne depuis sa reconnaissance par la Conférence d'Addis-Abeba, ses dirigeants organisent le premier congrès du mouvement sur le sol de l'Ogaden en février 1992.

Au total, ces deux formations sont loin de représenter, malgré leur passé de lutte, l'opinion publique et l'ensemble des citoyens de la région n° 5. Et cela même dans l'Ogaden dont les populations rurales, pauvres et peu politisées, ont été largement disséminées par les guerres et les famines qui se sont succédé sur les steppes de l'Est éthiopien, depuis 1977.

Proches de la coalition au lendemain de la Conférence d'Addis-Abeba, les deux partis obtiennent pourtant 79 des 112 sièges que compte le parlement de Godé élu à la fin de l'année 1992. Cependant, malgré l'appui gouvernemental dont bénéficient les deux formations oga-

denis et le report électoral de plusieurs mois causé par les graves troubles qui secouent le Harar, au Nord de la 5^e région, les élections régionales connaissent en région somali un dynamisme et un débat démocratique plus vif que partout ailleurs en Éthiopie. Treize formations sont inscrites par la Commission électorale nationale dès juin 1992, et d'autres viennent rejoindre la compétition dans les mois qui précèdent le vote. Enfin, quoique frappés d'ostracisme par le pouvoir d'Addis-Abeba depuis les débuts de la « démocratie ethnique », les Somalis du Harar font mieux qu'un simple acte de présence au parlement, obtenant 16 députés issus de trois partis politiques : le MDSE (Mouvement démocratique des Somalis d'Éthiopie) 7 sièges, la LAD (Ligue d'action démocratique) 6 sièges et le parti HORİYAL 3 sièges.

Un pouvoir peu représentatif et sous contrôle se dessine ainsi dans une Ogadenia épuisée et dépolitisée, mais investie du gouvernement de la 5^e région dans la modeste localité de Godé. La nouvelle capitale n'est pas encore dotée du téléphone et demeure enclavée dans les steppes profondes de l'Est éthiopien. Son parlement, présidé par Abdulahi Mohamed Sadi (FLNO), est dominé par deux formations du passé qui ne représentent plus les réalités politiques de la région n° 5. À l'opposé, le cœur économique du nouvel État confédéré apparaît excentré, isolé, sous-représenté au parlement, malgré un dynamisme qui lui a permis en quelques mois de mettre sur pied et de structurer un grand nombre de formations présentes aux élections.

Inéluctablement, l'étau semble

(17) *Ibid.*, p. 72.

se resserrer sur Dirédawa. Alors qu'à Godé, les ficelles tirées par Zenawi permettent de ressusciter les voix du passé et limitent le droit d'expression démocratique des Somalis du Harar, les ambitions du FLO se portent sur l'axe ferroviaire et sur Dirédawa, ville non encore attribuée.

Les Somalis du Harar s'engagent dans un conflit armé pour avoir leur place dans la « démocratie ethnique »

La guérilla du FLIG (Front de libération des Issas et Gurguras) : mai 1991 — avril 1992

Dans la presse internationale, les rares articles s'intéressant au Harar entre l'été 1991 et le début de 1994 ne laisse planer aucune ambiguïté sur la situation de guérilla que va connaître la région pendant près de trois années. Pourtant, les motivations de ces événements ne sont jamais vraiment exposées. Si l'on invoque toujours l'anarchie consécutive à la chute d'un communisme honni pour expliquer les troubles, on oublie qu'une telle justification ne peut être avancée au-delà de quelques mois.

L'effondrement du régime de Mengistu a bien quelques conséquences. L'été 1991 constitue ainsi le moment des règlements de comptes où se réveillent de vieilles haines. De nombreux soldats oromos de l'armée en déroute sont l'objet de vengeances particulièrement violentes, de la part de Somalis qui avaient été durement réprimés par

l'armée après la guerre de l'Ogaden (18). La situation d'anarchie s'exprime aussi, durant l'été, par l'émergence d'un puissant mouvement indépendantiste oromo plus ou moins contrôlé par le FLO. En juin 1991, onze Somalis issas sont tués dans la localité ferroviaire de Biké, entraînant les repréailles d'une formation paramilitaire qui va faire parler d'elle : le FLIG (Front de libération des Issas et Gurguras) (19). D'emblée, le conflit tourne autour de la voie ferrée.

Les « frictions » continuent après la Conférence d'Addis-Abeba. Pourtant alliés au gouvernement de Meles Zenawi, les miliciens du FLO continuent leurs offensives dans les hauts-plateaux mais aussi sur les marges de leur futur territoire. Ils s'attaquent indifféremment aux populations somalis et à la minorité amhara et cherchent à porter la guerre jusqu'à Dirédawa. Ces événements se déroulent dans une grande indifférence du FPDRE peu présent, sauf en ville, malgré les communiqués du FLIG invitant le pouvoir à venir rétablir l'ordre public régional.

Ce n'est qu'au début d'octobre 1991 que se décide enfin un envoi massif de troupes gouvernementales alors qu'Harar et Dirédawa sont soumises au couvre-feu depuis près de trois mois. Les forces du FPDRE s'en prennent essentiellement aux milices du FLIG, accusées de s'être substituées illégalement au nouveau pouvoir. Du 1^{er} au 10 octobre, plus de 100 personnes sont tuées dans les localités du train : miliciens issas mais surtout civils.

(18) Pendant l'été 1991, l'Académie militaire de Harar qui formait les cadres de l'armée de Mengistu se révolte contre le nouveau pouvoir et sème le trouble pendant quelques mois. Elle finira par contraindre le

gouvernement à un important déploiement de forces. Cf. *Libération* du 20 juin 1991.

(19) Ibid. Le FLIG a une filiation directe avec la milice issa chargée de protéger les convois ferroviaires.

Les négociations entre le gouvernement et les Issas, représentés par le secrétaire général du FLIG, Omar Abdullahi, débutent le 11 octobre. Elles aboutissent le 23 sur un accord : les milices abandonnent le contrôle du train, décident de réparer et ne plus saboter les lignes téléphoniques, à condition que les Oromos se retirent aussi des zones de conflits (20). Le cessez-le-feu, peu respecté du côté oromo, va rester précaire pendant de longs mois encore.

Selon certains articles, c'est une formation séparée du FLO, le FILO (Front islamique de libération oromo) qui continuerait à semer le trouble dans la région (21). Il est évident, à la lueur de ce qui a été écrit plus haut, que les responsabilités sont plus larges. Le sort de Dirédawa n'ayant pas été tranché, la plupart des mouvements oromos, à commencer par le FLO, cherchent à intégrer la ville et ses alentours à la future Oromya, profitant de l'indifférence bienveillante de Meles Zenawi à leur égard.

Dans les premiers mois de 1992, l'alliance unissant le FPDRE et le FLO va pourtant faire long feu. Entamée par de trop nombreux dérapages du côté oromo (attaques de convois ferroviaires, villages pillés, routes minées, la collaboration va être définitivement rompue après le massacre de Bedeno, perpétré en avril 1992 par des éléments peut-être incontrôlés du FLO (plus de 150 victimes : Amharas et Oromos suspectés de connivence avec l'OPDO (22)). Les repréailles gouvernementales ne se feront pas

attendre : 126 maquisards du FLO seront abattus à Mechara et Mechata au cœur du pays oromo (27) ! A deux mois des élections régionales, le FLO se retire du gouvernement et s'engage dans la lutte contre le FPDRE de Meles Zenawi.

Pour autant le dialogue n'a pas été vraiment rétabli, en dépit de l'accord du 23 octobre 1991, entre les forces gouvernementales et le FLIG, représentant armé des Somalis du Harar. En avril 1992, des soldats du FPDRE sont piégés par les miliciens issas à proximité de la localité ferroviaire d'Erer. Selon un communiqué du FLIG, le bilan s'élèvera à 9 morts et 16 blessés du côté somali pour près de 250 victimes dans les rangs du FPDRE (24) !

Élections régionales de 1992 et retournements d'alliances

Est-ce, comme l'affirment avec fierté les Somalis de Dirédawa, l'éloquence de ce bilan qui va amener Meles Zenawi, à reconsidérer sa stratégie et ses alliances dans le Harar ? La réalité veut qu'à deux mois d'élections régionales qui auraient pu asseoir définitivement son pouvoir sur l'Éthiopie, l'ex-rebelle tigréen vient de perdre le soutien essentiel du FLO, parti représentant un grand poids électoral potentiel pour le pays.

Avec cette défection, il apparaît de plus en plus clair aux observateurs étrangers que la « démocratie ethnique » n'est qu'une façade, et que la compétition des élections

(20) J. Hélène, « Rivalités éthiopiennes », *Le Monde*, 12 novembre 1991.

(21) *Africa Confidential* (édition française), n° 161, 11 mai 1992, p. 7. *Lettre de l'Océan Indien* du 5 octobre 1991.

(22) *Lettre de l'Océan Indien* du 16 mai 1992.

(23) *Le Monde* du 22 avril 1992.

(24) *Marchés Tropicaux et méditerranéens* du 3 avril 1992. Le communiqué restera cependant unilatéral.

régionales est gagnée d'avance pour le FPDRE et ses satellites. Forts d'un accès prioritaire, voire exclusif, à la campagne, ces formations vont bénéficier de certains « aménagements » des registres électoraux (cartes d'électeurs et votants fictifs, inscriptions des seuls partisans des organisations alliées sur certaines listes) et se soustraire en toute illégalité à certaines consultations des commissions électorales locales (25). Le rapport de l'*African American Institute* ne mâchera pas ses mots, concluant à propos de cette élection que : « ce qui avait commencé comme un processus d'ouverture au multipartisme s'est terminé en consolidation du monopartisme » (26).

Cette victoire électorale, plus mitigée que ne le laissent penser les résultats (1 108 élus du FPDRE sur 1 147 députés), correspond à une pause dans la politique à courte vue de Meles Zenawi. Ainsi, la consultation régionale reportée de juin à décembre 1992 dans la région n° 5 (27), et quoiqu'orientée, va permettre d'observer le vote le plus diversifié de toutes les consultations locales, avec un parlement accueillant des élus de 8 formations politiques.

C'est pendant cette période que la normalisation des relations entre le gouvernement et les Somalis du Harar va s'opérer en trois étapes. La protection effective de Dirédawa et de l'ensemble des localités du chemin de fer par les troupes tigréennes peut être considérée comme la première mesure de rap-

prochement entre les deux interlocuteurs. Tout au long de l'année 1992, la reconnaissance officielle de plusieurs mouvements politiques somalis du Harar en vue de la consultation régionale de décembre va constituer un deuxième jalon vers l'établissement de bonnes relations. Mais c'est le désaveu de la politique menée par la majorité parlementaire ogadéni de Godé (FLNO, FLSO) qui va constituer l'ébauche d'une alliance entre le FPDRE et les Somalis de Dirédawa.

En juin 1993, Abdulahi Mohamed Sadi, président du parlement somali issu des rangs du FLNO, est convaincu de corruption. C'est le moment que choisit Addis-Abeba pour renvoyer les douze élus du comité exécutif (majoritairement FLNO) qui assumait la direction du parlement (28).

Ces évictions interviennent pour Meles Zenawi à un moment opportun. En effet, les dirigeants du FLNO n'ont pas abandonné le projet de sécession de l'Ogaden pour lequel ils s'étaient tant battus dans les années 70. En décembre 1992, après une accession à la direction de la région n° 5 obtenue avec le soutien du FPDRE, ils peuvent même invoquer pour mener leur lutte le droit à l'autodétermination pour chaque peuple d'Éthiopie, qu'a affirmé la charte provisoire de gouvernement de la Conférence d'Addis-Abeba (juillet 1991).

Les modifications apportées à la direction du parlement de Godé ne vont pas suffire à calmer les velléi-

(25) G. Prunier : « Le communisme est-il soluble dans l'ethnicité ? L'Éthiopie depuis la chute du colonel Mengistu », *Relations internationales et stratégiques*, n° 14, juillet-août 1994, p. 126.

(26) *Ibid.*, p. 127. Les États-Unis avaient pourtant porté de grands espoirs sur cette consultation. À l'occasion du scrutin, 80 % des membres du GCOI (Groupe conjoint des

observateurs internationaux) étaient américains.

(27) La consultation électorale a été également reportée en région n° 2 et n° 13 (ville de Harar).

(28) C'est cependant un membre du FLNO, Hassan Jire Qalinle, qui va présider le nouveau comité exécutif. Cf. J. Markakis, art. cit. p. 77.

tés indépendantistes du FLNO. En février 1994, à l'approche des élections à l'Assemblée constituante (été 94), ce parti va susciter de nombreux troubles en Ogaden et dénoncer les tendances autoritaires du FPDRE avant d'être exclu du concert politique par une « réorganisation administrative » précédant de peu la consultation électorale (29).

Naissance de la LDSE (Ligue démocratique des Somalis d'Éthiopie) — février 1994

C'est un FPDRE très isolé dans l'Est éthiopien qui nous apparaît, après son entrée en conflit ouvert avec le FLO (avril 1992) puis sa rupture progressive avec les partis ogadenis (FLSO et surtout FLNO) entre juin 1993 et février 1994. Le mouvement tigréen pouvait-il dans ce contexte en rester à de tièdes relations avec les formations politiques somalis du Harar ?

Oubliant de tumultueux rapports avec le FLIG jusqu'en 1992, Zenawi et ses collaborateurs vont initier une véritable alliance avec les partis somalis de Dirédawa. Le Président éthiopien va assister en personne au congrès fondateur de la LDSE, tenu à Harar le 7 février 1994 (30).

À l'occasion de cette réunion et de celle qui s'est tenue à Hurso le 12 février 1994 (31), l'union de toutes les forces politiques somalis de la région s'est réalisée. Aux partis établis : MDSE, LAD et HORİYAL, représentant respectifs des clans

ishaak, issa et gadaboursi, se sont adjointes des formations paramilitaires : FLIG et FLG (Front de libération gurgura), et même un mouvement extra-régional : le parti parlementaire hawiye (Parti de l'unité démocratique).

Pourtant, en dépit des appels à l'union de tous les Somalis demandée par le LDSE et par son président, Abdulmejid Hussein (ministre éthiopien de la Coopération), les partis ogadenis et islamistes (Parti de la solidarité islamique, Parti de l'unité islamique) vont rester en dehors de cette alliance.

En définitive, on ne peut suspecter la sincérité de la démarche unificatrice des Somalis du Harar, désirée bien avant la création de la LDSE. À Dirédawa, la situation des Somalis face aux ambitions du FLO et du FPDRE justifiait leurs demandes incessantes d'une solidarité des Ogadenis que ces derniers n'ont, semble-t-il, jamais entendues. Dans ces conditions, comment vouloir reprocher aux clans du Harar d'avoir fini par « s'arranger » très pragmatiquement avec un FPDRE devenu plus conciliant par la force des choses ? Cette alliance a porté certains fruits en consacrant, en août 1994, la victoire de la LDSE épaulée par Addis-Abeba lors des élections à l'Assemblée constituante. En l'absence du FLNO, cette formation devenait le premier mouvement politique somali d'Éthiopie (32).

*
* *

(29) Les incidents suscités par le FLNO sont mentionnés par *La Lettre de l'Océan Indien*, 19 et 26 février 1994.

(30) *Sahan* (revue mensuelle en langue somali publiée à Dirédawa à partir de mai 1993), n° 14, juin 1994, p. 6.

(31) *Ibid.*, p. 6.

(32) Au début septembre 1994, les résultats de l'élection en région n° 5 étaient connus pour 16 circonscriptions sur 30. La LDSE (7 élus) devançait le FLNO (1 élu). Trois candidats indépendants et 5 circonscriptions non attribuées suite à des réclamations complétaient ces résultats partiels. Cf. *La Lettre de l'Océan Indien* du 10 septembre 1994.

Que peut-on penser de la « démocratie ethnique » érigée comme programme de gouvernement par Meles Zenawi depuis qu'il préside aux destinées de l'Éthiopie ? Il serait naïf de ne pas vouloir observer, derrière la démocratisation affichée par le Président éthiopien, les rouages complexes d'une prise de pouvoir qu'il a peut-être voulue légitime, mais dont l'auteur a été formé à l'école pragmatique d'une guérilla marxiste de plus de quinze années contre la dictature du « Négus rouge ». Il faut aussi reconnaître qu'excellent chef de rébellion, Zenawi a été à plusieurs reprises contraint de naviguer à vue sur la mare politico-ethnique sur laquelle ses nouvelles fonctions l'ont amené à se mouvoir depuis l'été 1991. Dans l'Est éthiopien, il fut tout d'abord contraint d'utiliser la carte du puissant mouvement d'émancipation oromo au risque d'être débordé, avant de jouer sur l'insuffisante maturité politique et les profondes dissensions qui déchirent encore ce peuple.

Toujours guidé par des préoccupations

concrètes, le Président s'est tourné depuis 1993 vers la communauté ethnique des marges orientales qui lui est apparue la plus dynamique et la moins divisée : celle des Somalis du Harar. Plus modérés que leurs frères ogadenis, ceux-ci sont devenus, au fil des mois, les interlocuteurs régionaux les plus fiables des Tigréens. Surtout, ils ont compris mieux que les autres les limites de la démocratie proposée par Meles Zenawi, et su discuter, l'arme au poing puis autour d'une table les modalités de leur émancipation progressive (33).

On ne sait pas encore si le processus démocratique ira à son terme en Éthiopie, à l'occasion des élections législatives du 7 mai 1995 (34). Mais d'ores et déjà, la communauté somali du Harar composée de Dirs, d'Ishaaks, de Darods alliés aux Hawiyés du Sud, aura su, dans l'adversité se rassembler pour donner un bel exemple aux Somaliens qui continuent aujourd'hui à se déchirer dans de mortelles divisions.

Ludovic Ollivier

(33) Émancipation « progressive » dans la mesure où le statut de Dirédawa n'est toujours pas tranché en 1995 !

(34) *Le Monde* du 8 janvier 1995. Ce que l'on sait, par contre, c'est que l'Assemblée

constituante d'Addis-Abeba a intégré à la Constitution le droit de sécession pour chaque État du nouvel ensemble éthiopien. Cf. *Libération* du 5 décembre 1994.